

## Le rapport critique de la CRE (2016) sur le câble électrique du Golfe de Gascogne

Dans un rapport détaillé et argumenté de juin 2016, la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) émettait de vives critiques sur les projets d'interconnexion électriques et gazières avec l'Espagne dont le câble sous-marin en très haute tension (THT) du Golfe de Gascogne. Ces critiques de ce méga-projet d'au moins 1750 M€ en soulignent les points faibles (**sans besoins réels, sans visibilité de sa faisabilité technique ni de son coût-efficacité**) et sont reprises dans cet article "*Energie : l'afflux de projets d'interconnexion inquiète le régulateur*" des Echos\*:

1. "Le régulateur juge que la France est aujourd'hui « **bien interconnectée avec ses voisins** », et que l'utilisation de ces lignes et tuyaux « **est désormais largement optimisée** ».

Dans ce contexte, il entend veiller « **à éviter que les consommateurs de gaz et d'électricité ne soient exposés à des coûts considérables pour construire des infrastructures dont l'utilité pour la construction du marché européen et la sécurité d'approvisionnement n'aurait pas été démontrée** ».

2. Le projet Golfe de Gascogne est « **totalelement prématuré** » : après la mise en service d'une interconnexion côté pyrénéen l'an dernier, ce projet vise, côté Atlantique, à faire passer des câbles sous-marins entre la France et l'Espagne pour accroître les échanges à hauteur de 2.200 mégawatts (l'équivalent de deux réacteurs nucléaires) à l'horizon 2023, pour un coût aujourd'hui évalué entre 1,6 et 2 milliards d'euros. Un projet **très complexe**, car il devra passer par une fosse sous-marine. « **Il n'y a aucune visibilité de la faisabilité technique de l'opération, et il y a un emballement de la Commission européenne, avant même d'avoir un rapport coût-efficacité du projet** », critiquait Philippe de Ladoucette (Président de la CRE en 2016).

**Capacité actuelle d'interconnexion sous-utilisée** : Auparavant, la CRE dans sa Délibération du 26 novembre 2015\*\* soulignait une **sous-utilisation de la capacité actuelle d'interconnexion**: "*Toutefois, en 2014, les capacités offertes n'ont été en moyenne que de 1 040 MW de la France vers l'Espagne et de 860 MW de l'Espagne vers la France, alors que la capacité maximale à réseau complet est de 1 400 MW dans la direction France vers Espagne et 1 000 MW dans la direction Espagne vers France. La capacité offerte au marché a donc été nettement inférieure à la capacité maximale théorique des interconnexions.*" En 2015, les exportations françaises vers l'Espagne ont bondi de **+56%** pour atteindre **9.300 GWh**, soit, en divisant par les 8760h de l'année, en moyenne une capacité utilisée de seulement **1060 MW pour 2400 MW disponibles** dans le sens France vers l'Espagne, laissant apparaître une **surcapacité d'un facteur 2,3**.

En 2016, ces exportations d'EdF ont encore augmenté (**+30%**) à 12.100 GWh soit une capacité utilisée de **1380 MW pour 2500 MW disponibles** soit une **surcapacité d'un facteur 1,8**. La CRE confirme cette situation de surcapacité dans son rapport détaillé de juin 2016\*\*\*: "*la capacité de Baixas-Santa Llogaia n'est pas encore à son maximum technique: "La capacité commerciale constatée, de la mise en service de cette ligne jusqu'à fin 2015, n'a cependant été en moyenne que de 2000 MW à l'export et de 1800 MW à l'import. Au cours des quatre premiers mois de 2016, la capacité commerciale moyenne constatée est passée à 2400 MW à l'export et 2000 MW à l'import. La capacité commerciale ne pourra atteindre son objectif de 2800 MW en moyenne qu'après la réalisation de travaux de renforcements du réseau interne espagnol"*.

Depuis l'été 2017, la capacité totale d'interconnexion est passée à **3700 MW** du fait de la mise à niveau de la sous-station d'**Arkale** (Gipuzkoa) avec +460 MW (et pour seulement 20 M€ !), augmentant ainsi la capacité des 2 lignes THT terrestres de la côte basque de 2550 MW à plus de **3000 MW**. Aussi, ce projet du Golfe de Gascogne viendrait ajouter à grand frais de nouvelles surcapacités et en plus du côté **Atlantique** qui représente déjà plus de **80%** de la capacité totale transfrontalière.

\* *Energie : l'afflux de projets d'interconnexion inquiète le régulateur* (Les Echos, 15 juin 2016)- [https://www.lesechos.fr/15/06/2016/lesechos.fr/0211028300361\\_energie---l-afflux-de-projets-d-interconnexion-inquiete-le-regulateur.htm#F5pfqLHqPcdGt1P0.99](https://www.lesechos.fr/15/06/2016/lesechos.fr/0211028300361_energie---l-afflux-de-projets-d-interconnexion-inquiete-le-regulateur.htm#F5pfqLHqPcdGt1P0.99)

\*\* *Délibération de la CRE du 26 novembre 2015 portant avis sur les règles de répartition des capacités sur la frontière France-Espagne à la suite de la mise en service d'une nouvelle interconnexion entre les deux pays*- <http://www.cre.fr/documents/deliberations/avis/interconnexion-electrique-france-espagne>

\*\*\* *Rapport CRE: les enjeux économiques des interconnexions* (15/06/2016)- <http://www.cre.fr/documents/presse/communiqués-de-presse/la-cre-les-enjeux-economiques-des-interconnexions>

Le Réseau de Soutien Mutuel en Réponse aux Mégaprojets Énergétiques :

[redapoyopirineo@gmail.com](mailto:redapoyopirineo@gmail.com)

<http://autopistaelectricano.blogspot.com.es/>